

PDC - CVP FR, Rte de Beaumont 20, 1709 Fribourg

Direction des institutions, de l'agriculture  
et des forêts DIAF  
Ruelle de Notre-Dame 2  
1701 Fribourg

Fribourg, le 13 septembre 2013

**Prise de position (réponse à votre questionnaire) concernant l'avant-projet de loi modifiant la législation en matière de droits politiques (adaptations diverses ; système électoral selon le mode de scrutin proportionnel et cercles électoraux).**

Madame, Monsieur,

Le parti démocrate-chrétien fribourgeois (ci-après le PDC FR) vous remercie de l'avoir consulté dans le cadre de la **mise en consultation de loi modifiant la législation en matière de droits politiques (adaptations diverses ; système électoral selon le mode de scrutin proportionnel et cercles électoraux).**

Après avoir pris connaissance avec satisfaction des documents, le PDC FR vous soumet, dans le délai imparti à cet effet, sa prise de position (réponse à votre questionnaire).

Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts DIAF  
Page 4 de 6

je vous transmets la proposition  
du gte, ainsi que celle de M. W. Schonclercq. Merci

1. Êtes-vous favorable au maintien de la circonscription traditionnelle des cercles (-districts) électoraux de la Glâne et de la Veveyse et à l'adoption d'une nouvelle méthode de répartition des sièges apte à respecter les exigences du système proportionnel ?

Oui  Non

**En cas de réponse positive à la question 1 (cocher la – seule – méthode qui aurait votre préférence)**

- Êtes-vous favorable à la mise en œuvre du système bi-proportionnel (Pukelsheim) à l'échelle du canton ? (avant-projet B du 15.01.2013)

ou

- Êtes-vous au contraire favorable à la définition d'un cercle électoral « Glâne – Veveyse », composé de deux sous-cercles « Glâne » et « Veveyse » avec la mise en œuvre d'un système de transfert de sièges à leur échelle (cf. ch. 194ss de l'avis de droit) ? (solution vaudoise)

ou

- Êtes-vous au contraire favorable à la définition d'un groupe de cercles comprenant les cercles de la Glâne et de la Veveyse, avec la mise en œuvre d'un système de transfert de sièges à leur échelle (cf. ch. 203ss de l'avis de droit) ? (solution de Bâle-Campagne ou de Lucerne)

**En cas de réponse négative à la question 1**

2. Êtes vous favorable à la solution consistant à s'en tenir à la méthode traditionnelle de répartition des mandats au sein des cercles (-districts) électoraux et à donner une nouvelle circonscription à celui de la Glâne et de la Veveyse (fusion ; avant-projet B1 du 15.01.2013) ?

Oui  Non

En vous remerciant d'avoir bien voulu associer le Parti démocrate-chrétien fribourgeois à la procédure de consultation, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération distinguée.

Pour le PDC du canton de Fribourg

Jean-Pierre Siggen

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'JP Siggen', is positioned below the name.

Chef du Groupe PDC du Grand Conseil

Pour tout renseignement :

Albert Lambelet, Président de la Commission des institutions du PDC fribourgeois, 026 475 31 06, 079 506 97 81